Cycle de vie d'une fiche du Registre Santé et Sécurité au Travail (RSST) dans le 1er degré

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
Liberté Égalité Fraternité

DASH-CT

Personnel de l'ECOLE

Met à disposition des fiches du RSST

Donne une fiche RSST

Directrice - Directeur d'école

Envoie la fiche numérisée à l'APC et l'IEN pour information uniquement ou pour demander conseil .

Propose des mesures pour faire cesser le danger ou le rendre acceptable.

Assistant de Prévention de circonscription (APC) et/ou IEN

L'AP tient à jour le RSST.
L'envoie pour information uniquement ou pour demander conseil au CPD.

Le CPD propose des mesures pour faire cesser le danger ou le rendre acceptable.

Conseiller de Prévention Départemental CPD

- ***Prend des mesures pour faire cesser le danger ou le rendre acceptable, en collaboration avec la collectivité de rattachement si nécessaire.***
- ***Intègre les actions mises en place dans DUERP.***

Fait une synthèse des fiches RSST au président du CHSCT D pour une information en CHSCT D.

Conseille le président pour prendre des mesures pour faire cesser le danger ou le rendre acceptable.

Envoie pour information ou pour demander conseil aux membres CHSCT D et/ou ISST.

Président du CHSCT D

Membres CHSCT D ISST